

cice financier pour violation de cette loi, mais pendant l'année judiciaire terminée le 30 septembre 1922, il y eut au total 1,858 poursuites, y compris celles à l'instigation de la police fédérale.

*Médicaments brevetés.*—Durant l'année 1922-23, des spécialités pharmaceutiques au nombre de 4,868 ont été enregistrées et patentées pour la vente au Canada. La loi régissant les médecines brevetées a pour principe fondamental d'exiger que tout profane achetant un remède sache exactement ce qu'il contient. Maintes préparations ont été rejetées soit comme frauduleuses, soit comme nocives. Périodiquement des échantillons de différents médicaments sont achetés dans le commerce et envoyés aux laboratoires pour y être analysés, afin de vérifier les ingrédients qu'ils contiennent.

*Bien-être de l'enfance.*—On s'est attaché à établir une étroite coopération entre les autorités fédérales, provinciales et les sociétés de bienfaisance, en vue d'assurer le bien-être des enfants et des mères. On a publié au cours de l'année un recueil de l'œuvre du Bien-être de l'Enfance au Canada, ainsi qu'une édition révisée du livre de la Mère Canadienne; enfin, on a fait réimprimer plusieurs des petits livres bleus de la série familiale.

*Analyse des aliments et des drogues.*—Au cours de l'année, 5,894 échantillons d'aliments et de drogues ont été analysés dans les laboratoires des départements, en vue de déterminer leur degré de pureté ou leur falsification. De nombreuses poursuites ont été exercées pour infraction à la loi sur les aliments et les drogues.

*Hygiène dans les travaux publics.*—Pour se conformer aux prescriptions de la loi sur l'hygiène dans les travaux publics, le département dut ouvrir un hôpital et établir une infirmerie et un service d'ambulance à proximité des chantiers du nouveau canal Welland, dont on construit un tronçon entre les lacs Ontario et Erié. L'officier de santé fit 1,733 visites et traita hors de l'hôpital 2,500 cas; 51 malades furent hospitalisés et passèrent 927 jours à l'hôpital.

*Situation financière.*—Les dépenses nettes encourues au cours de l'année se sont élevées à \$914,690, les frais les plus considérables étant ceux de la quarantaine et de l'hygiène dans les travaux publics, soit \$225,002; maladies vénériennes \$189,928; appointements et salaires \$129,317; hôpitaux de la marine \$114,727 et application de la loi sur les aliments et les drogues \$111,565. Les recettes se sont élevées à \$205,983, dont \$161,010 pour les redevances en faveur des marins malades.

## 2.—Dans les provinces.

### 1.—Ile du Prince-Edouard.

Il appert du rapport des syndics de l'hôpital Falconwood et de l'infirmerie provinciale, pour l'année terminée le 31 décembre 1922, qu'à cette date 309 malades se trouvaient dans cette institution, au lieu de 295 au commencement de l'année. Il y eut au cours de l'année 74 admissions et 60 sorties ou décès. Les dépenses de gestion et d'entretien de ces institutions se sont élevées à \$100,464; leurs recettes provenant de différentes sources se sont limitées à \$9,170.

### 2.—Nouvelle-Ecosse.

On trouve dans le rapport du ministère de l'Hygiène, pour l'exercice clos le 30 septembre 1922, que les activités de ce département se sont exercées dans les directions suivantes: recueil des statistiques vitales; propagande et publicité; aide par les cliniques et les infirmières; prévention et guérison des maladies vénériennes; inspection médicale des écoles et lutte contre les maladies endémiques. Durant l'année le laboratoire provincial a procédé à l'analyse de 7,688 spécimens.